



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 48

· dont suppléés : 2

Membres représentés : 8

Votants : 56

Date de la convocation
12 décembre 2019

Secrétaire de séance :
HUBERT VAN GOETHEM

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 19 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Grivesnes, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, LEFEBVRE

Messieurs DESROUSSEAUX COTTARD, CAPELLE, DURAND, BARRE, DERLY, M. BLONDEL (suppléant de M. DOUCHET), MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LECONTE, CARON, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, VAN GOETHEM, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant de M. DALRUE) DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, M. CLEMENT

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. MAROTTE de M. BOUCHER, Mme HALL de Mme BLONDEL, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR, M. GAUMONT de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme PETIT, M. DOVERGNE de Mme NANSOT, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT

● Absent(e)s :

Madame MARSEILLE

Messieurs FRANCELE, AMARA, TEN, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, BERTRAND Jacques, BINET

OBJET : DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE - VOIRIE

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L5211-17 et L 5214-16

Vu la Loi 2014-58 du 27 janvier 2014, dite MAPTAM,

Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant NOTRe,

Vu l'arrêté préfectoral du 09 avril 2018, portant statuts de la Communauté de communes Avre Luce Noye,

Sur proposition de la Commission Voirie, réunie le 16 octobre 2019 ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire, en date du 12 novembre 2019 ;

Considérant

Qu'il a été proposé aux communes membres d'adopter de nouveaux statuts afin d'harmoniser sur le territoire intercommunal les compétences exercées

Qu'il y a lieu d'adopter la définition de l'intérêt communautaire pour certaines compétences,

L'intérêt communautaire permet de tracer, dans un souci de lisibilité, les axes d'intervention clairs de la CCALN. Il s'analyse comme la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la CCALN et ceux qui demeurent au niveau communal.

L'intérêt communautaire ne concerne que certaines compétences obligatoires et optionnelles expressément et

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE

limitativement énumérées par la loi.

L'intérêt communautaire est défini par le Conseil communautaire, à la majorité de ses deux tiers, en application du III de l'article L.5214-16 du CGCT. Les conseils municipaux ne participent pas à cette définition.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE

En principe, l'intérêt communautaire doit être défini au moyen de critères objectifs permettant de fixer une ligne de partage stable, au sein de la compétence concernée, entre les domaines de l'action communautaire, et ceux qui demeurent au niveau communal, qu'il s'agisse d'opérations, de zones ou d'équipements, existants ou futurs. Ces critères peuvent être de nature financiers (seuils) ou reposer sur des éléments physiques (superficie, nombre de lots ou de logements..) voire géographiques sous réserve d'une définition précise de la localisation retenue. Ils peuvent également être d'ordre qualitatif, sous réserve d'un énoncé objectif et précis.

Quand l'emploi de critères objectifs ne permet pas à lui seul, de délimiter avec suffisamment de précision la frontière entre les compétences communales et intercommunales, le recours à une liste est possible.

Après en avoir délibéré à la majorité (Contre : M. BEAUMONT, M. CARON, M. LAMBERT, M. DEPRET, M. DERLY, M. DRAGONNE, M. DURAND, M. HEBERT, M. MONTAIGNE, M. PALLIER, M. PELTIEZ, M. RICARD, M. VAN OOTEGHEM, M. LEVASSEUR, Mme SAINT-QUENTIN, Mme FLAMANT, Mme BLIN, Abstentions : M. GORET, M. HEYMAN, Mme PREVOST)

le Conseil Communautaire :

- Entérine la définition de l'intérêt communautaire en matière de Voirie comme suit :

Relèvent de l'intérêt communautaire :

- Les voies communales hors agglomération ayant comme limite le panneau d'agglomération ou la limite du périmètre actuellement urbanisé au sens du Code de l'Urbanisme
- Les voies internes aux ZAC intercommunales, hors routes départementales
- Les voies présentant un caractère majeur économique et /ou touristique (desserte d'activités économiques et touristiques dont le rayonnement dépasse le territoire de la CCALN)

Ces voies figurent à l'inventaire détaillé annexé

La compétence y est exercée de la manière suivante

- **Sur les voies hors agglomération et les voies internes aux ZAC intercommunales, hors routes départementales**
Travaux neufs, entretien, signalétiques verticales et horizontales, fauchage des accotements
- Déneigement et salage suivant des plans d'intervention arrêtés (en concertation avec le Conseil Départemental de la Somme pour certains d'entre eux)

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 19 décembre 2019
à GRIVESNES

Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 23/12/19
Affiché le ... 23/12/19

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le



ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE

Réseau des voiries d'intérêt communautaire

COMMUNE	VC	Num. ordre	Appellation	Désignation du point d'origine du point d'extrémité	Longueur
AILLY SUR NOYE	A	5	dit d'Amiens	Berny, Part de la rue de la Cavée et aboutit à Jumel 110 m avant RD	1735
AILLY SUR NOYE	A	6	de Berny à Louvrechy	Berny, Part du RD 193 et se termine au VC n°7	320
AILLY SUR NOYE	A	7	de Berny à Jumel	Berny, Part de la rue de Jumel et aboutit à Jumel	720
AILLY SUR NOYE	A	8	Chaussoy à Flers	Berny, Fait suite à Chaussoy mitoyen à Lawarde et aboutit à Flers	1625
AILLY SUR NOYE	A	9	d' Ailly à Merville	Merville, Part du RD 134 et aboutit au RD 26	1735
AILLY SUR NOYE	A	10	d' Ailly à Hainneville	Berny, Part du RD 193 et se termine à chaussoy Hainneville	700
				TOTAL	6 835
ARVILLERS	A	1	VC1 D'Arvillers à Folies	Part du chemin du tour des Haies,prolonge les rues Tourniche et Louis Thibaud,et se termine à la limite de la commune de Folies	865
ARVILLERS	A	2	VC 6 D'Arvillers au Quesnel	Part de l'extrémité de l'agglomération,prolonge les rues St Germain,de la chapelle, La Haut et aboutit à la RD 934	1469
ARVILLERS	A	3	VC 1 Saulchoy à Arvillers	Part de la RD 160E et se termine à la limite de la commune d'Arvillers sur laquelle elle se continue	2937
ARVILLERS	A	4	VC 3 de Saulchoy à Warsy	Part du VC 1 Saulchoy à Arvillers et se termine à la limite de la commune de Warsy	576
				TOTAL	5 847

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE

AUBERCOURT	A	1	VC N° 3 Courcelles			95
AUBERCOURT	A	2	VC N° 1 Villers BRX			1190
					TOTAL	1285
AUBVILLERS	A	1	Aubvillers à Grivesnes		Part de la Grande rue et se termine au RD 84	600
AUBVILLERS	A	3	Aubvillers à Braches		Fait suite à la rue de Braches et se termine à Braches	1176
AUBVILLERS	A	5	Aubvillers à Malpart		Part de la Grande rue et se termine à Malpart	1372
					TOTAL	3148
BEAUCOURT EN SANTERRE	A	1	VC n° 2 de Beaucourt à Demuin et à Courcelles		Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la grande rue et la rue Bacouel, et se termine à la limite de la commune de Démuin sur laquelle elle se continue	1115
BEAUCOURT EN SANTERRE	A	2	VC n° 3 dite de St Christophe		Part de la RD 28 et aboutit à la RD 934	420
BEAUCOURT EN SANTERRE	A	3	VC n° 6 de Beaucourt à Cayeux dite du Bois de Péronne		Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la rue brûlée et se termine à la limite de la commune de Cayeux sur laquelle elle se continue	1800
BEAUCOURT EN SANTERRE	A	4	VC n° 7 de Beaucourt à Ignaucourt		Part de la VC n° 6 et se termine à la limite de la commune de Ignaucourt sur laquelle elle se continue	1250
BEAUCOURT EN SANTERRE	A	5	VC n° 10 de Beaucourt au Quesnel		Part de la RD 28 et se termine à la limite de la commune du Quesnel sur laquelle elle se continue	900
					TOTAL	5485
BERTEAUCOURT	A	1	VC 3 de Berteaucourt à Glimont		Prolonge la rue Victor Hugo et se termine à la limite de la commune de Thézy-Glimont sur laquelle elle se continue	130
BERTEAUCOURT	A	2	VC 1 Domart à Thézy-Glimont		Part de la RD 76 forme le chemin du cimetière et aboutit à la RD 476	850
					TOTAL	980

BRACHES	A	1	Voie communale n°1 de Braches à Moreuil	Part de la rue de la Gare, forme le chemin de saint-Ribert et se termine à la limite de la commune de Moreuil sur laquelle elle se continue	1620
BRACHES	A	2	Voie communale n°2 de Braches à Hargicourt	Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la Rue d'Hargicourt et se termine à la limite de la commune d'Hargicourt sur laquelle elle se continue	986
BRACHES	A	3	Voie communale n°3 de Braches à Aubvillers	Part de la voie communale n°4 de Braches à Sauvillers, prolonge la Rue Parmentier et se termine à la limite de la commune d'Aubvillers sur laquelle elle se continue	1370
BRACHES	A	4	Voie communale n°4 de Braches à Sauvillers-Mongival	Part de la rue Parmentier, forme le chemin de Sauvillers et se termine à la limite de la commune de Sauvillers sur laquelle elle se continue	1484
				TOTAL	5460
CAYEUX-en-Santerre	A	1	VC N°1 De Cayeux au Quesnel	Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la rue du Four à Chaux et se termine à la limite de la commune du Quesnel	2435
CAYEUX-en-Santerre	A	2	VC N°4 Cayeux à Beaucourt en Santerre	Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la rue de la Queue de veau et se termine à la limite de la commune de Beaucourt	1212
CAYEUX-en-Santerre	A	3	VC N°5 De Cayeux à Wiencourt l'Equipée	Part de l'extrémité de l'agglomération, prolonge la rue du Moulin et se termine à la limite de la commune de Wiencourt l'Equipée	90
				TOTAL	3737
CHAUSOY-EPAGNY	A	1	Chausoy à Hallivillers	Chausoy, Fait suite à la rue Tilolet et aboutit à Hallivillers	2340
CHAUSOY-EPAGNY	A	2	Chausoy à Hainneville	Chausoy, Fait suite à la rue Hainneville et aboutit à Hainneville	632
CHAUSOY-EPAGNY	A	3	Chausoy à Lawarde	Chausoy, Part du VC n°4 et aboutit à Lawarde	2470
CHAUSOY-EPAGNY	A	4	Epagny à Hainneville	Part de la rue de l'Eglise à Epagny et aboutit à Hainneville	1245
CHAUSOY-EPAGNY	A	11	Chausoy à Flers	Chausoy, Fait suite à la rue Flers et aboutit à Ailly	1869
CHAUSOY-EPAGNY	A	12	Epagny à Flers	Epagny, Fait suite à la rue Blanchard et aboutit au VC n°4	1094

CHAUSOY-EPAGNY	A	13	Hainneville à Ailly	Hainneville, part de la rue du Moulin à Papier et aboutit à Ailly	520
CHAUSOY-EPAGNY	A	14	Hainneville à Chirmont	Hainneville, part de la rue du Moulin à Blé et aboutit à Chirmont	170
CHAUSOY-EPAGNY	A	15	Epagny à Chirmont	Epagny, Fait suite à la rue d'Aouette et aboutit à Chirmont	711
CHAUSOY-EPAGNY	A	24	Dit de l'Eglise	Chaussoy, Part du RD 193 et aboutit au VC n°13	722
CHAUSOY-EPAGNY	A	28	Chaussée Brunehaut	Chaussoy, part du VC n°4 et se termine en CR	198
				TOTAL	11 971
CHIRMONT	A	1	dit De Louvrechy	Part de la rue des Bourrelliers et se termine à Sourdon	305
CHIRMONT	A	2	Chirmont à Epagny	Part de la V.C. n° 1 et aboutit à Epagny Chaussoy	1771
CHIRMONT	A	5	dit Des Escroquets	Part du RD 188 et aboutit à la V.C. n° 1	1154
CHIRMONT	A	7	dit De Courcelle	Part du VC n° 10 jusqu'à la ferme	312
				TOTAL	3542
COTTENCHY	A	1	Cottenchy Gollencourt	Part du RD 116 passe au pont de Grés se termine à Dommartin	721
COTTENCHY	A	5	dit des terres Baudry	Part du RD 75 et se termine à l'élevage avicole	90
COTTENCHY	A	6	Dit du Centre Equestre	Part du RD 116 (Paraclet) jusqu'au Vieux chemin de Boves	103
COTTENCHY	A	9	dit de station Pompage	Part de l'Impasse Marcel Lefebvre et se termine à la station	162
				TOTAL	1076

COULLEMELLE	A	1	Quiry à Rocquencourt	Part de Quiry à Rocquencourt (vc n° 3)	166
COULLEMELLE	A	4	Dit Chemin des Essertis	Part du VC n° 2 de Coullemelle à Ainval et se prolonge en C.R.	960
				TOTAL	1126
DEMUIN	A	1	VC N° 9 de Courcelles à Beaucourt	Part de la VC n° 4 de Démuin à Ignaucourt et se termine à la limite du territoire de la commune de Beaucourt	2810
DEMUIN	A	2	VC N° 11 de Courcelles à Aubercourt	Part de la rue d'en bas et aboutit à la RD 76 de Berteaucourt à Caix	375
DEMUIN	A	3	RD 23 / Hangard		1200
DEMUIN	A	4	VC N° d'Ignaucourt aux Cinq chemins	Part de la RD 137 et aboutit au lieu dit les Cinq Chemins à la limite de la commune d'Ignaucourt sur laquelle elle se continue	441
				TOTAL	4826
DOMART sur la Luce	A	1	VC n° 5 d'Houges à Thennes	Part de la RD 935 et se termine à la limite de la commune de Thennes sur laquelle elle se continue	265
DOMART sur la Luce	A	2	VC n° 6 d'Hangard à la RD 23	Part de la limite de la commune de Hangard et se termine à la limite de la commune de Demuin sur laquelle elle se continue	860
DOMART sur la Luce	A	3	CR Hourges / Démuin		800
				TOTAL	1925
DOMMARTIN	A	1	Dommartin à Rouvrel	Part du pont SNCF (allée des sous bois) se termine à Rouvrel	2118
DOMMARTIN	A	4	Dommartin à Hailles	Part du RD 90A et du RD 90 et se termine à Hailles	1215
DOMMARTIN	A	6	Rouvrel à Hailles	Part Rouvrel 90 mètres après Hailles et se termine à Rouvrel	210
				TOTAL	3543

ESCLAINVILLERS	A	1	Esclainvillers Ainval	Part du RD 188 et aboutit à Grivesnes Ainval	1785
ESCLAINVILLERS	A	2	Esclainvillers Folleville	Part de la rue Neuve et aboutit au RD 4188	810
ESCLAINVILLERS	A	4	Esclainvillers La faloise	Part du RD 188 et aboutit au RD 14	1275
				TOTAL	3870
FLERS SUR NOYE	A	1	Flers à Fransures	Part de la rue du Cimetière et aboutit en C.R.	925
FLERS SUR NOYE	A	2	Flers à Lawarde	Part de la rue du Camp Thibaut et aboutit à Lawarde	980
FLERS SUR NOYE	A	4	dit du Plan Bailly	Part du VC n° 6 d'Ailly et aboutit à Essertaux	265
FLERS SUR NOYE	A	5	dit de Perdriamont	Part du VC n°4 de Lawarde et aboutit en Impasse	1080
FLERS SUR NOYE	A	6	dit la Vallée du Bosquel	Part du VC n°1 sur Essertaux et se termine à l'autoroute A16	350
FLERS SUR NOYE	A	10	Flers à Chaussoy	Fait suite à la rue du Camp Thibaut et aboutit à Ailly S/Noye Berny	1725
FLERS SUR NOYE	A	11	Flers à Ailly sur Noye	Fait suite à la rue du Canda et aboutit à Essertaux	487
				TOTAL	5812
FOLLEVILLE	A	1	LaFaloise Esclainvillers	Du RD 14 territoire d' Esclainvillers au territoire de La Faloise	120
FOLLEVILLE	A	2	de Folleville à Paillart	Fait suite à la rue de la Croix et aboutit au RD 14	1101
				TOTAL	1221
FOUENCAMPS	A	1	Dit du Paraclet	Part du délaissé RD 116 (pont de la Noye) et se termine RD 90	980

FOUENCAMPS	A	2	Fouencamps Hailles	Part du RD 90 passe à la chapelle Ste Denise, se termine à Hailles	1745
				TOTAL	2725
FRESNOY	A	1	VC 1 de Fresnoy au Quesnel	Part de la RD 28E et se termine à la limite de la commune du Quesnel sur laquelle elle se continue	702
FRESNOY	A	2	VC 4 de Fresnoy à Hangest	Part de la limite de l'agglomération, prolonge la rue Haute, et se termine à la limite de la commune d'Hangest sur laquelle elle se continue	693
FRESNOY	A	3	VC 6 de Fresnoy à Mézières en Santerre	Part de la jonction de la rue Haute et de l'ancien CV 2 de Fresnoy à Moreuil et se termine à la limite de la commune de Mézières sur laquelle elle se	740
FRESNOY	A	4	VC 7 de Fresnoy au Plessier-Rozainvillers	Part de la VC n° 4 et se termine à la limite de la commune du Plessier sur laquelle elle se continue	1680
				TOTAL	3815
GRIVESNES	A	1	Ainval à Thory	Ainval, Part du VC n°12 et rue Calvaire et aboutit au RD 26	365
GRIVESNES	A	2	Ainval à Coullemelle	Ainval, Part de la rue du Calvaire et aboutit à Coullemelle	1484
GRIVESNES	A	3	Septoutre à Ainval	Septoutre, Part de la rue du Chateau et aboutit au V.C n° 9	570
GRIVESNES	A	4	Plessier à Villers T.	Plessier, Part de la rue de Villers et aboutit à Villers Tournelle	1870
GRIVESNES	A	9	Ainval à Sourdon	Ainval, Part de la Grande rue et aboutit à Sourdon	1032
GRIVESNES	A	10	Ainval à Esclainvillers	Ainval, Part de la rue de Esclainvillers et aboutit à Esclainvillers	1030
GRIVESNES	A	11	Grivesnes Maresmontiers	Grivesnes, Part du V.C. n° 309 et aboutit à Maresmontiers	2095
GRIVESNES	A	12	Ainval à Thory	Ainval, Part du RD 26 et aboutit à Thory	215

GRIVESNES	A	13	Plessier à Malpart	Grivesnes, Part du RD 26 et aboutit à Malpart	630
GRIVESNES	A	14	Malpart Maresmontiers	Grivesnes, Part de Malpart et aboutit à Maresmontiers	175
GRIVESNES	A	19	Grivesnes Septoutre	Grivesnes, Part du RD 26 et aboutit en C.R.	125
				TOTAL	9 591
HAILLES	A	1	VC n° 301 De Hailles à Fouencamps	Part de la rue du Marais et se termine à la limite de la commune de Fouencamps	1450
HAILLES	A	2	VC n°302 de Hailles à Dommartin	Part de la rue des Poiriers et se termine à la limite de la commune de Dommartin sur laquelle elle se continue	1620
HAILLES	A	3	VC n° 304 de Hailles à Rouvrel	Part de la VC n°303 et se termine à la limite de la commune de Rouvrel	2650
HAILLES	A	4	VC n°303 de Hailles à Castel	Part de la rue Haute,Croisé la VC n°304 et se termine à la limite de la commune de Castel	900
				TOTAL	6620
HALLIVILLERS	A	1	Hallivillers à Chaussoy	Part du RD 109 et aboutit à Chaussoy Epagny	1330
HALLIVILLERS	A	2	Hallivillers à Paillart	Fait suite à la rue du Montauboïs et aboutit à Paillart	2246
HALLIVILLERS	A	5	Hallivillers à Bonneuil	Part du VC n° 2 et aboutit à Bonneuil les eaux	1220
				TOTAL	4796
HANGARD	A	1	VC N°2 vers RD 23	Part du VC n°2 et se termine à la RD 23	1324
HANGARD	A	2	VC n° 2 de Hangard à la RD 934	Part de l'extrémité de l'agglomération, et se termine à la limite de la commune de Domart	581

					TOTAL	1905
HANGEST-en-SANTERRE	A	1	VC n°6 d'Hangest à Fresnoy en Chaussée		Part de la RD 54, et se termine à la limite de la commune de Fresnoy	1285
					TOTAL	1285
IGNAUCOURT	A	1	VC 2 d'Ignaucourt à Beaucourt en Santerre		Part de la rue de la Chapelle et se termine à la limite de la commune de Beaucourt	2220
IGNAUCOURT	A	2	VC n°4 d'Ignaucourt à Démuin		Part de la rue du Blamont et se termine à la limite de la commune de Démuin	1000
					TOTAL	3220
JUMEL	A	2	Chaussée Brunehaut		Part d'Ailly Berny (110m avant le RD 920) et se termine au RD 7	1090
JUMEL	A	3	Jumel à Berny		Fait suite à la rue du Général De Gaulle et aboutit à Ailly Berny	280
					TOTAL	1370
LA FALOISE	A	1	La faloise Esclainvillers		Fait suite à la rue d'Esclainvillers au territoire de Folleville	1433
LA FALOISE	A	4	La faloise Breteuil		Fait suite à la rue de l'Eglise se prolonge en CR Ferme du Bel air	1685
					TOTAL	3118
La NEUVILLE Sire BERNARD	A	1	VC N°1 La Neuville au Plessier		Part de la limite de l'agglomération et se termine à la limite de la commune de Plessier sur laquelle elle se continue	1400
					TOTAL	1400
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	3	Lawarde à Flers		Fait suite à la rue de Flers et aboutit à Flers sur Noye	1765
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	4	Lawarde à Fransures		Part du VC n°1 de Flers et se termine en CR	1028

LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	5	Lawarde à Chaussoy	Fait suite à la rue d'en Haut et aboutit à Chaussoy Epagny	1358
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	6	Dit de l'Allier	Part du VC n°3 de Chaussoy et se termine en CR	613
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	7	FLERS à Chaussoy	Part et se termine à Berny Ailly sur Noye	160
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	A	8	de l'Hortoy à Gouy	Part du RD 109 et aboutit à Bonneuil les eaux	261
				TOTAL	5185
LE PLESSIER ROZAINVILLERS	A	1	VC N°5 de Plessier à Davenescourt	Part de l'extrémité du chemin de la Garenne et se termine à la limite de la commune de Contoire-Hamel sur laquelle elle continue	1780
LE PLESSIER ROZAINVILLERS	A	2	VC N°7 de Plessier à la Neuville Sire Bernard	Part de la RD 137 et se termine à la limite de la commune de la Neuville sur laquelle elle se continue	850
LE PLESSIER ROZAINVILLERS	A	3	VC N° 10 de Plessier à Fresnoy en Chaussée	Part de la RD 137 dessert le cimetière communal et se termine à la limite de la commune de Fresnoy sur laquelle elle se continue	877
				TOTAL	3507
LE QUESNEL	A	1	VC 3De Quesnel à Fresnoy		1400
LE QUESNEL	A	2	VC 4 De Quesnel à Beaucourt		1970
LE QUESNEL	A	3	VC 5 De Quesnel à Cayeux		2588
LE QUESNEL	A	4	CR De Quesnel à Arvillers		1430
				TOTAL	7388
LOUVRECHY	A	1	Louvrechy à Sourdon	Part du RD 26 et aboutit à Sourdon	768
LOUVRECHY	A	2	Louvrechy à Breteuil	Part du RD 83 et aboutit au RD 26	581

LOUVRECHY	A	3	Louvrechy à Mailly	Part du RD 83 et aboutit à Mailly (vers ferme Sébastopol)	1493
				TOTAL	2842
MAILLY-RAINEVAL	A	1	de Mailly à Sauvillers	Fait suite à la rue de Sauvillers et aboutit à Sauvillers	1665
MAILLY-RAINEVAL	A	2	Mailly à Thory	Fait suite à la rue de Thory et aboutit à Thory	2090
MAILLY-RAINEVAL	A	3	de Mailly à Rouvrel	Fait suite à la rue de Rouvrel et aboutit à Rouvrel	1550
MAILLY-RAINEVAL	A	9	de Mailly à Louvrechy	Part du RD 14 et aboutit à Louvrechy	2472
MAILLY-RAINEVAL	A	10	de Mailly à Moreuil	Part de la rue Basse et aboutit à Moreuil	1661
MAILLY-RAINEVAL	A	13	de Mailly à Braches	Part du VC 3 et aboutit à Moreuil (Ferme)	2650
				TOTAL	12088
MEZIERES EN SANTERRE	A	1	VC 9	Mezieres/Fresnoy	1450
MEZIERES EN SANTERRE	A	2	CR 3	La Neuville	3035
				TOTAL	4485
MOREUIL	A	1	VC 8	Braches /St Ribert	1270
MOREUIL	A	2	ZI one industrielle		350
MOREUIL	A	3	VC 3	Castel / Hailles	920
MOREUIL	A	4	VC 4	Castel / Morisel	1120

					TOTAL	3660
MORISEL	A	1	VC N° 3 de Morisel à Castel		Part du chemin de Castel et se termine à la limite de Castel	1500
MORISEL	A	2	VC N°4 de Morisel à Sauvillers		Part de la limite de l'agglomération et aboutit à la RD 84	1260
MORISEL	A	3	CR Mailly/RD 84			600
MORISEL	A	4	VC N° 6 de Moreuil à Braches		Part de la RD 84 et se termine à la limite de la commune de Moreuil	850
					TOTAL	4210
QUIRY LE SEC	A	3	Quiry à Rouvroy		Part du RD 4188 et aboutit à Tartigny	548
QUIRY LE SEC	A	4	Quiry à Rocquencourt		Fait suite à la rue du Moulin et aboutit à Coullemelle	1558
					TOTAL	2106
ROGY	A	1	de Rogy au Bosquel		Part de la V.C. n°8 et aboutit au Bosquel	1265
ROGY	A	2	de Rogy à Gouy		Part du VC n°6 et aboutit à Gouy	860
ROGY	A	3	de Rogy à Blancfossé		Fait suite à la rue Haute et se prolonge en CR de Tourlemont	1005
ROGY	A	11	de Rogy à l' Hortoy		Part de la rue de Breteuil à la V.C. n° 15	400
ROGY	A	14	Chaussée Brunehaut		Part du RD 109 au cimetière et se prolonge en CR	495
					TOTAL	4025
ROUVREL	A	2	de Rouvrel à Mailly		Fait suite à la rue de Mailly croise la RD 920 et aboutit à Mailly	1824

ROUVREL	A	6	de Rouvrel à Dommartin	Fait suite à la rue Simon De Beauvais et aboutit à Dommartin	982
ROUVREL	A	7	Rouvrel à Remiencourt	Part de la VC n° 5 et aboutit à Remiencourt	609
ROUVREL	A	9	Rouvrel à Hailles	Part de la rue de Hailles mitoyen avec Dommartin et aboutit à Hailles	1430
				TOTAL	4845
SAUVILLERS MONGIVAL	A	1	Sauvillers à Septoutre	Part de la rue Raoul Barbier et se termine à Grivesnes-Septo.	2170
SAUVILLERS MONGIVAL	A	2	de Sauvillers à Mailly	Part du RD 84 et se termine à Mailly-Raineval	335
SAUVILLERS MONGIVAL	A	5	Sauvillers à Braches	Part de la rue de Braches et se termine à Braches	992
				TOTAL	3497
SOURDON	A	1	Sourdon à Thory	Fait suite à la rue Carnot et aboutit à Thory	844
SOURDON	A	2	Sourdon à Chirmont	Fait suite à la ruelle Degouy et aboutit à Chirmont	166
SOURDON	A	8	Sourdon à Ainval	Fait suite à la rue Duhamel et aboutit à Grivesnes-Ainval	1453
SOURDON	A	9	Sourdon à Louvrechy	Part du VC n° 7 (cimetière) croise RD14 et aboutit à Louvrechy	819
SOURDON	A	10	Sourdon à Ailly	Part de la rue Carnot croise le RD14 et aboutit à Chirmont	1002
SOURDON	A	15	chemin Droit	Part de la rue du Buisson Droit (lotis.) et se prolonge en CR	220
SOURDON	A	16	Chemin de Claire	Part du VC n° 3 de Thory au Château et se prolonge en CR	930
				TOTAL	5434

THENNES	A	1	VC 2	Thennes /Hourges	1600
				TOTAL	1600
THORY	A	2	de Thory à Sourdon	Fait suite à la grande rue et aboutit à Sourdon	1024
THORY	A	3	de Thory à Mailly	Fait suite à la rue de Belval et aboutit à Mailly	681
THORY	A	4	De Thory à Merville	Part du RD 83 au cimetière et se prolonge en CR	635
THORY	A	7	de Thory à Ainval	Fait suite à la rue d'Ainval et aboutit à Grivesnes-Ainval	917
				TOTAL	3257
VILLERS aux Erables	A	4	VC RD 23	Part de la RD 23 et se termine à la limite de l'agglomération	1920
				TOTAL	1920
				TOTAL	181 584,00

Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE

le 16/12/2019



VOIRIES RETROCEDEES AUX COMMUNES

AILLY SUR NOYE	A	1	de la ferme de Gripel	Berny, Part de la V.C. n° 5 et se termine à l'entrée du bois	430
AILLY SUR NOYE	A	2	dit du bois Cailloux	Berny, Part du RD 920 se termine en CR	610
AILLY SUR NOYE	B	3	Rue du Pont à Brebis	Ailly, Part du RD 90 et aboutit à la Noye	42
				TOTAL	1082
AUBVILLERS	B	1	Dit de Linquette	Part du RD 83 et se termine à la porcherie	155
AUBVILLERS	A	1	Dit de Saint Aignant	Part du VC n° 3 de Grivesnes et se termine en CR	1320
AUBVILLERS	B	2	Ruelle de la Mare	Part de la rue Albert et se termine en impasse derrière la mare	25
				TOTAL	1500
CHAUSOY-EPAGNY	A	1	Dit Chemin Vert	Chausoy, Part de la rue d'Amiens et aboutit au RD 193	805
CHAUSOY-EPAGNY	A	2	Dit de Trinquir	Chausoy, part du VC n° 9 et aboutit à La Faloise	570
CHAUSOY-EPAGNY	A	3	Dit de l'Airaine	Chausoy, part du VC n° 11 et se termine en CR	90
CHAUSOY-EPAGNY	A	4	Dit de la Jatte	Chausoy, part du VC n° 4 et se termine en CR	1584
CHAUSOY-EPAGNY	A	5	Dit du Camp Thibaut	Chausoy, part du VC n° 5 et se termine à Ailly	215
CHAUSOY-EPAGNY		6	Hainneville Louvrechy	Hainneville, part du VC n° 14 et se termine en CR	462
				TOTAL	3726
CHIRMONT		1	Hainneville Louvrechy	Part de Louvrechy RD 188 et se poursuit en CR (bois Louvet)	570
CHIRMONT		2	Dit de la Faloise	Part du VC N° 1 et se prolonge en CR de la Faloise Lawarde	805
				TOTAL	1375
COTTENCHY	A	1	Vieux chemin de Boves	Part du RD 116 (bois Magneux) jusqu'à l'entrée du centre équestre	210
COTTENCHY	A	2	du Cimetière	Part du RD 75 et se termine au bout du cimetière	680
COTTENCHY	A	3	dit de la ferme Baillet	Part du RD 116 jusqu'au bois de Dames à Boves	140
COTTENCHY	A	4	dit chemin Tournant	Part du VC n° 328 (ferme de la mouche) et se termine en CR	990
COTTENCHY	A	5	Cottenchy Grattepanche	Part du RD 75 aboutit à la ferme de la Mouche se termine en CR	178
COTTENCHY	B	6	Ruelle Boileau	Part de la place Jean Moulin et se termine à la propriété Porcher	94
				TOTAL	2292
DOMMARTIN	B	1	dit Du Paraclet	Part du RD 90A au chemin privé et se termine EN CR (510)	1640
				TOTAL	1640
FOLLEVILLE	B	1	Rue du Clos	part du RD 109 et se prolonge en CR	35
FOLLEVILLE	B	2	Ruelle du Chateau	Part du RD 109 et aboutit à la rue du tour des haies	110
				TOTAL	145

FRANSURES	A	1	Tour de Ville	Part du CR de bois de coeur, croise le RD 109 aboutit en CR	990
FRANSURES	A	2	dit Du bois de Fransures	Part du CR de la Terrière et se prolonge en chemin privé	140
FRANSURES	A	3	Voie latéral de l'A16	Part de Bonneuil croise la RD 109 et se termine en CR à Flers	2682
				TOTAL	3812
GRIVESNES	A	1	Tour de Ville	Part du CR de bois de coeur, croise le RD 109 aboutit en CR	990
				TOTAL	990
GUYENCOURT	A	1	Dit du Cimetière	Ainval, Part du VC n°4 et rue du Calvaire et se prolonge en CR Justice	178
GUYENCOURT	A	2	Guyencourt Jumel	Part du RD 116 et se prolonge en terre sur 830m jusqu'à Jumel	1640
GUYENCOURT	A	3	Dit Saint Nicolas	Part du RD 116 et se prolonge en CR	595
				TOTAL	2413
LA FALOISE	B	1	Rue de la Sablière	Part du RD 109E et se prolonge en C.R.	100
LA FALOISE	B	2	Rue d'Amiens	Part du RD 109 et se prolonge en C.R.	715
LA FALOISE	B	3	Passage de la Vallée	Part du RD 109 et se prolonge en Chemin privé	30
LA FALOISE	A	4	Dit Ruelle des Marais	Part du RD 109 et se prolonge en C.R.	120
LA FALOISE	A	5	La faloise à Rosoy	Part du RD 109 et aboutit à la ferme du Rosoy se prolonge en CR	1200
LA FALOISE		7	Route du Rosoy	voie communale VC n°8 du Rosoy à la Faloise	693
				TOTAL	2165
FOUENCAMPS	A	2	Fouencamps la vallée	Part de la rue Hennequin et se termine en CR	98
				TOTAL	98
GRIVESNES	A	1	Tour de Ville	Part du CR de bois de coeur, croise le RD 109 aboutit en CR	100
				TOTAL	100
JUMEL	A	2	Jumel à Guyencourt	Fait suite à la rue Pasteur et aboutit à Guyencourt	480
JUMEL		3	Jumel à St Sauflieu	Part du VC n°3 et se prolonge en CR de St Sauflieu	650
JUMEL	A	4	Dit du Cimetière	Part du RD n°7 passe de 25 m la porte du cimetière se prolonge en CR du Temple	470
				TOTAL	1600
LAWARDE-MAUGER	A	2	Lawarde à Fransures	Part du VC n°1 de Flers et se termine en CR	90
LAWARDE-MAUGER		3	Dit de l'Allier	Part du VC n°3 de Chaussoy et se termine en CR	613
				TOTAL	1083
LOUVRECHY	A	2	Louvrechy Chaussoy	Part du RD 188 vers le bois Louvet et aboutit à Chirmont	213
				TOTAL	213
MAILLY-RAINEVAL	A	2	des Margottes	Part du VC 7 et se termine en CR	30
MAILLY-RAINEVAL	A	3	de Sauvillers(Buviers)	Part des rues de Sauvillers et du Four se termine en CR	1160

MAILLY-RAINEVAL	A	4	de Belval	Part du VC 2 et du CR des morts et se termine en cul de sac	595
MAILLY-RAINEVAL	B	5	Rue Mansard	Part du RD 14e et se prolonge en C.R.	1425
				TOTAL	3210
QUIRY	A	1	Quiry à Ainval	Fait suite à la rue d'Ainval et aboutit en CR	183
QUIRY	B	2	Rue du Cimetière	Part du VC n°6 jusqu'au cimetière	30
QUIRY	A	3	Quiry à Visigneux	Part du RD 4188 et aboutit en CR de Visigneux	170
				TOTAL	383
ROGY	A	1	de Rogy à Tilloy	Part du RD 109 croise le VC n°8 et se termine en CR Champ Martin	806
ROGY	A	2	de Rogy à Croissy	Part du RD 109 et aboutit à Monsures	595
ROGY	A	3	de Rogy à Conty	Fait suite à la rue du Jeu de tamis et se prolonge dans le bois en CR	1410
ROGY	B	4	Rue de Breteuil	Part du RD 109 aboutit au VC n°12 se prolonge chemin Vert	183
				TOTAL	2994
ROUVREL	A	1	dit de l' Espérance	Part du RD 134 et se prolonge en CR vers la ferme de l' Espérance	325
				TOTAL	325
SOURDON	A	1	chemin de Claire	Part du VC n°3 de Thory au chateau et se prolonge en CR	930
				TOTAL	930
THORY	A	2	de Thory à Merville	Part du RD 83 au cimetière et se prolonge en CR	807
				TOTAL	807
				TOTAL	31 683,00

le 19/12/2019



Envoyé en préfecture le 23/12/2019

Reçu en préfecture le 23/12/2019

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20191219-2019_1912_13-DE